

L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

Réunion du jeudi

28 novembre 2013

- La réunion se déroule à la MJC de Reignier (CINE35, rue des Ecoles) et débute à 20 heures 30.

- 68 personnes sont présentes. Messieurs André GRANGERAT et Alain LACRAZ sont excusés.

- Monsieur André FAVRE :

- Distribue les plaques de candi (1200 Kg, date de péremption 2015). Le prix est de 3,70 euros la plaque de 2,5 kg. Nous le remercions tous pour la manutention.
- Annonce que la cire à opercules coûtera environ 12 euros le kg.

- L'association souhaite acheter une centrifugeuse à opercules. Une journée d'essorage des opercules sera organisée.

- Monsieur Jacques PAVIA recueille les inscriptions 2014, les pouvoirs destinés à l'assemblée générale ainsi que les inscriptions pour le repas annuel qui se tiendra le 24 janvier au restaurant « La Tout d'Ivoire » à Reignier.

- La formation sur le traitement à l'acide oxalique aura lieu le 28 décembre 2013 à 13h30 à Moussy. Madame France GAVE se chargera d'amener un réchaud pour tiédir l'eau afin de dissoudre les cristaux d'acide oxalique (il en reste un bidon de l'année dernière).

Il est important de traiter les ruches hors couvain. Le traitement est administré par dégouttement à raison de 5 ml par rangée, soit 40 ml pour les 8 rangées d'une ruche.

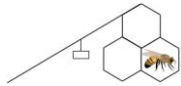
La veille du traitement, on place les tiroirs à varroas pour contrôler leur quantité et l'emplacement de la colonie dans chaque ruche.

On laisse le tiroir encore 24 heures après le traitement pour en vérifier l'efficacité.

Il est important de commencer la saison dans les meilleures conditions.

- Monsieur André FAVRE présente le traitement par sublimation. L'appareil (220V) peut fonctionner également sur une batterie de voiture avec un transformateur.

L'acide oxalique hydraté s'achète en pharmacie pour qu'il n'y ait pas de résidus dans la chambre de combustion.



La pureté de l'acide garantit la protection des abeilles. L'avantage de la sublimation réside dans le fait que l'on n'ouvre pas les ruches.

Il est indispensable de s'équiper de gants et d'un masque avec cartouches spéciales pour acide organique.

Illustration par la projection d'un film : « SUBLIMOX APF-PLUS » et projection de diapositives sur le traitement du rucher d'Arthaz, de monsieur HUBERT à Fillinges, chez Monsieur Pierre DEHEN, chez BOTANIC et enfin au rucher de Moussy (1 ruche traitée par sublimation, les autres par égouttement).

- BOTANIC projette de vendre du matériel apicole et les vendeurs feront une formation à l'Abeille du Salève afin de pouvoir renseigner les clients.

- Madame France GAVE informe qu'il existe une formation d'agent sanitaire prévue pendant les congés scolaires d'octobre 2014 (5 jours consécutifs). Cette formation pourra être suivie soit dans l'objectif de faire partie d'une équipe inscrite en préfecture, soit à titre individuel.

- L'assemblée générale aura lieu le jeudi 5 décembre à 20 heures 30 à la MJC de Reignier.

- La réunion se termine à 21 heures 30.

- La prochaine réunion de fin de mois se tiendra le jeudi 30 janvier à la MJC de Reignier.

Christine MICHELET
Secrétaire adjointe